



Les 1 600 fonctionnaires du Jean-Monnet vont déménager.

Le Jean-Monnet reste dans le flou

LUXEMBOURG - Le ministre LSAP des Affaires étrangères, Jean Asselborn, ne peut pas confirmer que les cas de maladie déclarés par plusieurs agents de la Commission européenne sont dus à l'exposition à l'amiante détecté dans le bâtiment Jean-Monnet. C'est ce que l'intéressé a déclaré au député CSV Laurent Mosar. Les mesures nécessai-

res sont prises, ajoute-t-il, et le bâtiment a reçu une autorisation d'exploitation de l'Inspection du travail et des mines, compétente en matière de sécurité dans les bâtiments de bureaux, jusqu'en 2020. Le ministre botte aussi en touche pour les dates du déménagement des 1 600 fonctionnaires, qui pourraient être annoncées aujourd'hui.